



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-troisième session

Santiago (Chili), 6-9 mai 2014

Rapport sur les activités conduites par la FAO dans la région en 2012-2013

Introduction

1. Le présent document résume les principales réalisations de la FAO en Amérique latine et aux Caraïbes pour l'exercice biennal 2012-2013.
2. Pendant l'exercice 2012-2013, le contexte socioéconomique a été marqué par un recul de la croissance économique par rapport à l'exercice précédent; les prix des produits alimentaires, quant à eux, se sont maintenus à des niveaux relativement élevés. Malgré cela, la région a connu une plus forte croissance que le reste du monde, en particulier par rapport aux pays développés, ce qui a permis de poursuivre sur la voie de la lutte contre la faim et la pauvreté, ce qui a été favorisé par les politiques publiques régionales axées sur la lutte contre la faim. Par ailleurs, il est à signaler que pendant cette période d'instabilité économique mondiale et de moindre recul de la pauvreté y compris dans la région, l'accès de la population d'Amérique latine et des Caraïbes aux aliments et leur disponibilité ne s'en sont trouvés ni l'un, ni l'autre affectés de manière notable, ce qui a permis à la région de se rapprocher encore de l'objectif du millénaire relatif au problème de la faim.
3. Ainsi, cette période a vu s'intensifier les activités menées par la FAO pour appuyer les États Membres en matière d'élaboration de politiques, de stratégies, de plans et de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté, à savoir: le renforcement de l'agriculture familiale, l'aide au développement durable de l'environnement et à l'atténuation des effets du changement climatique, et l'amélioration de la santé animale et végétale et de la sécurité sanitaire des aliments, conformément aux quatre priorités en vigueur dans la région.
4. Pour l'exercice biennal 2012-2013, les ressources du programme ordinaire ont été de 5,7 pour cent supérieures à celles qui avaient été attribuées à la région au cours de l'exercice précédent, et sont passées de 49,2 à 52 millions d'USD. De la même manière, le Programme de terrain (projets de coopération mis en œuvre)¹, a enregistré une hausse de 29 pour cent par rapport à l'exercice précédent, à savoir 170,6 millions d'USD mis en œuvre pour la période 2012-2013.

¹ Les types de projets menés à bien par la FAO au niveau national et régional sont les suivants: Programme de coopération technique de la FAO (Projets de PCT); Programme de coopération avec les gouvernements; Fonds pour l'environnement

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mk140f

5. Outre les solides alliances nouées avec les gouvernements, les parlements, la société civile et les organismes internationaux qui se sont concrétisés grâce aux cadres de programmation par pays, le processus de décentralisation² de la FAO et la transition des priorités régionales vers les nouveaux objectifs stratégiques ont permis de donner une plus grande efficacité et efficacité aux travaux menés par l'Organisation dans la région³, en se fondant sur une meilleure coordination entre les bureaux de la FAO au niveau mondial, régional, sous-régional et national.

I. Principales réalisations de l'exercice biennal 2012-2013, par priorité régionale

Priorité régionale 1: Sécurité alimentaire et nutritionnelle

6. Les programmes relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des organismes d'intégration régionale ont été renforcés dans le cadre de la CELAC et d'ALBA TCP Petrocaribe qui, en plus d'avoir fait d'importantes déclarations, ont mis en place des plans d'action pour l'éradication de la pauvreté et de la faim et ont demandé une aide à la FAO, plus précisément au niveau des processus d'élaboration et de suivi des projets. L'Initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim» a été adoptée par tous les pays de la région et a été renforcée en tant que plateforme cruciale pour l'intégration des thèmes intéressant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la lutte contre la faim, la malnutrition et l'extrême pauvreté dans les programmes politiques des pays et dans le cadre du Plan d'action de la CELAC et d'ALBA TCP Petrocaribe.

7. Le projet pilote mis en œuvre pendant l'année 2013 en lien avec l'Objectif stratégique 1 a démontré que l'Initiative favorise une bonne coordination des travaux des gouvernements, des législateurs, de la société civile et de la FAO, avec pour objectif le renforcement d'un contexte politique favorable à la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire, avec l'accent mis sur les droits dans la région.

8. Au niveau national, 17 pays sont parvenus à améliorer les politiques publiques et les cadres réglementaires en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, 24 ont participé au suivi des politiques connexes, le Parlement des Andes et 14 fronts parlementaires contre la faim ont épaulé des politiques innovantes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et 330 organisations de la société civile de 12 pays ont renforcé leurs capacités dans les domaines de l'encadrement et du dialogue politique en vue de la lutte contre la faim, la malnutrition et l'extrême pauvreté. Le contexte propice créé par l'Initiative a été fondamental pour permettre à 16 pays de la région de réaliser l'objectif numéro 1 des OMD, et à 11 pays de réaliser l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation.

Priorité régionale 2: Agriculture familiale et développement rural

9. Le cadre stratégique et les directives de la FAO sur l'agriculture familiale ont contribué à la préparation conjointe du Programme d'agriculture familiale et de développement rural territorial au niveau de la Communauté andine. En outre, la FAO a renforcé ses échanges avec la Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale et a participé à la création du Fonds de soutien à l'agriculture familiale. La FAO a dirigé plusieurs tribunes à l'occasion de la préparation de l'Année internationale de l'agriculture familiale, y compris le débat régional organisé par la CEPALC en octobre 2013, auquel ont participé des représentants des pouvoirs publics, de la société civile, du secteur de la production, des universités et des organisations de coopération internationale de 24 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Les participants ont débattu des grands défis que doit relever l'agriculture familiale et ont défini les principes directeurs de la mise en œuvre de mesures liées à l'Année internationale de l'agriculture familiale, soulignant que ce secteur économique clé devait recevoir toute

mondial (Projets du FEM); Fonds fiduciaires unilatéraux; Programmes conjoints des Nations Unies; Programme d'intervention d'urgence (Projets OSRO); Programme Telefood (Projets TFD).

² Activités menées suite aux recommandations des points 36 et 84 du rapport de la trente et unième Conférence régionale.

l'attention qu'il mérite, notamment avec l'élaboration de politiques différenciées et de mesures d'incitation pour combler les lacunes de productivité et améliorer l'accès des agriculteurs familiaux aux marchés et aux services d'appui technique, de crédit et d'assurance.

10. Au niveau national, on relèvera surtout les programmes d'appui à l'agriculture familiale mis en œuvre en Bolivie, au Costa Rica, au Guatemala, au Salvador, au Honduras et en République dominicaine. Étant donné que l'accès à des semences de qualité est un élément fondamental du succès de l'agriculture familiale, grâce à l'aide de la FAO, les capacités de 87 organisations de producteurs de semences des pays andins ont été créées ou renforcées; l'utilisation de semences certifiées leur a permis d'augmenter de 20 pour cent les rendements des cultures principales de l'agriculture familiale - pommes de terre, maïs, quinoa, fèves et haricots. De la même manière, les systèmes publics de production et de certification de semences pour les agriculteurs familiaux de Bolivie, de l'Équateur et du Pérou ont été renforcés.

11. En Mésoamérique, un appui a été apporté à la création de 29 entreprises de production de semences pour l'agriculture familiale, et la législation, la réglementation et les démarches administratives des systèmes semenciers publics ont été améliorées, ce qui a renforcé les politiques d'inclusion et d'accès des agriculteurs à des semences certifiées. Des progrès ont également été accomplis concernant la demande d'appui faite à l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement afin d'élargir ce programme semencier à l'agriculture familiale. D'autre part, dans le cadre de la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes, des principes directeurs ont été établis en vue du renforcement de la composante élevage de l'agriculture familiale, principes qui ont été examinés dans le cadre de tables rondes organisées dans différents pays de la région, notamment au Paraguay, en Équateur et à Cuba.

Priorité régionale 3: Changement climatique et développement durable de l'environnement

12. Avec l'appui du Fonds Brésil-FAO et la participation des gouvernements du Brésil, de Colombie, du Chili, du Mexique et du Nicaragua, les expériences de ces cinq pays en matière de politiques agro-environnementales ont été examinées et documentées, et un dialogue politique sur ce thème a été facilité. Il est ressorti de cet examen que les politiques agro-environnementales ont contribué, de manière globale, à la réduction des répercussions des activités agricoles sur l'environnement et à l'inclusion sociale des communautés les plus vulnérables. On observe une évolution des instruments politiques, qui ne jouent plus seulement un rôle de «commande et de contrôle» mais deviennent des instruments économiques aussi avantageux pour l'économie que pour l'environnement. En fin de compte, il apparaît que des politiques agro-environnementales intersectorielles sont nécessaires, que la transition vers des pratiques agricoles plus durables réclame un cadre juridique et des instruments spécifiques pour son élaboration, et qu'il existe encore en la matière un écart très important entre les différents pays de la région.

13. Les cadres juridiques relatifs à la gestion durable des zones marines côtières protégées de la région ont été renforcés, y compris pour les communautés qui dépendent des ressources protégées de ces zones. En outre, l'examen a permis de mieux connaître les zones montagneuses des pays andins, et des comités montagnards ont été créés. De la même manière, un appui a été apporté à l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique dénommé PEFOR, qui envisage le rôle des forêts selon une approche plus globale et opère le lien entre la gestion des forêts et la sécurité alimentaire, le développement rural, le changement climatique, l'énergie et la préservation de la biodiversité, des sols et de l'eau. En outre, des progrès ont été réalisés au niveau du développement du programme régional REDD dans huit pays d'Amérique centrale, en plus de la République dominicaine.

14. En ce qui concerne la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation aux effets du changement climatique a pu être intégrée dans la planification des secteurs agricoles du Pérou, du Chili, de l'Uruguay et du Nicaragua; de la même manière, des informations régionales ont été intégrées dans les bases de données correspondant à WOCAT et AQUASAT, ce qui permettra d'améliorer l'application de ces outils au niveau de la région. Dans le but de faciliter la diffusion de la notion d'agriculture intelligente face au climat promue par la FAO, des alliances stratégiques ont été nouées

avec des partenaires comme GIZ, le CIAT, l'Institut de la Banque mondiale, le PNUE, CAC, RIOCC et la CEPALC. Dans le domaine de la gestion des risques, un appui a été apporté à la préparation du Plan national de gestion des risques et d'adaptation aux effets du changement climatique dans le secteur agricole pour la période 2012-2021 au Pérou. Dans les hauts plateaux andins que se partagent la Bolivie et le Pérou, les capacités de gestion de 78 communautés boliviennes et de 60 communautés péruviennes ont été renforcées pour améliorer la résistance et la résilience face à des phénomènes climatiques préjudiciables. En Colombie, un appui a été apporté à l'élaboration de modèles de production adaptés aux situations d'urgence, afin d'atténuer la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle de la population affectée par la violence et les déplacements forcés.

15. Dans le domaine des bioénergies, les capacités institutionnelles et les relations entre les ministères, la société civile, le secteur public et privé et d'autres parties prenantes concernées par l'évolution vers la production durable de biocombustibles liquides, de biomasse et de biogaz ont été renforcées.

Priorité régionale 4: Santé des animaux et des plantes et sécurité sanitaire des aliments

16. En matière de santé animale, la coopération technique de la FAO au Programme andin de lutte contre la fièvre aphteuse a permis de faire reconnaître les hauts plateaux andins comme zone exempte de fièvre aphteuse en 2012; la déclaration du Pérou en tant que pays exempt de cette maladie faite par l'OIE en 2013, et la confirmation de la Colombie en tant que pays exempt de fièvre aphteuse. En outre, les poussées de cette maladie se sont considérablement réduites en Équateur et au Venezuela, dépassant à ce jour les 24 mois sans cas cliniques de fièvre aphteuse dans la région - un chiffre historique et du jamais vu depuis plus de 50 ans - et laissant la région dans une position des plus avantageuse pour aborder la dernière phase de l'éradication de la maladie au niveau du continent. De la même manière, le Comité consultatif d'évaluation de la santé agricole de la Communauté andine (COTASA) a été renforcé pour faciliter la coordination et l'articulation des normes de politique sanitaire et les programmes nationaux de lutte contre la fièvre aphteuse et la peste porcine classique. Les États Membres de la Communauté andine ont également élaboré et adopté le nouveau programme sous-régional de lutte contre la fièvre aphteuse (2014-2017) et la marche à suivre pour le contrôle progressif de la peste porcine classique. Les capacités techniques et administratives des Services vétérinaires officiels et des programmes nationaux en faveur de la santé animale ont été renforcées, et un programme d'éducation sanitaire a été mis en œuvre avec beaucoup de succès dans tous les pays de la région, avec la participation des Services vétérinaires officiels, d'associations d'éleveurs et de représentants des autorités locales.

17. Le domaine de la santé des plantes a vu la création du Comité régional d'experts en matière de virus du greening, et l'approbation du Cadre stratégique pour la gestion régionale du virus du greening en Amérique latine et aux Caraïbes, et du Plan-cadre national pour la gestion du virus du greening. Les services phytosanitaires officiels ont été renforcés grâce à l'installation et la mise en œuvre d'un système de suivi et d'alerte rapide pour la *Diaphorina citri*, et à l'application de diagnostics moléculaires pour le virus du greening. Au niveau national, 16 pays d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes participent aujourd'hui à la lutte régionale contre le virus du greening. Un Plan d'action pour la lutte contre la sigatoka noire a été élaboré dans cinq pays des Caraïbes, et un cours en ligne est en préparation sur des programmes de contrôle phytosanitaire et d'inspection frontaliers, fondé sur l'expérience du projet de coopération Sud-Sud appuyé par le Chili.

18. D'autre part, l'élaboration du cadre réglementaire sur l'enregistrement des pesticides biologiques, la création d'un réseau andin de laboratoires et la mise à jour du Manuel technique andin pour l'homologation des pesticides ont bénéficié d'un appui, et les services phytosanitaires officiels ont renforcé leurs capacités de déterminer les équivalences, l'enregistrement et l'homologation a posteriori des pesticides chimiques. Un outil d'évaluation des pesticides particulièrement dangereux a également été élaboré. Entre autres réalisations intéressantes les pesticides périmés, on relèvera l'élimination de 25 tonnes de ces produits en Bolivie, et l'élaboration des Directives sur les procédures techniques et administratives pour la gestion des pesticides périmés, dont l'objectif était d'aider la Bolivie et d'autres pays de la région dans ce processus.

19. En ce qui concerne la sécurité sanitaire des aliments, les systèmes nationaux de contrôle des aliments des pays des Caraïbes ont été renforcés par le biais d'une stratégie de coopération Sud-Sud qui a permis la consolidation de la Commission de la protection des plantes dans la zone des Caraïbes, en se fondant sur l'expérience du Chili. Le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes a également été renforcé, parallèlement au Secrétariat du Codex, et la législation nationale sur l'étiquetage des aliments, les stratégies nationales de promotion de la consommation de fruits et légumes, et les programmes nationaux en faveur d'une alimentation saine ont été eux aussi renforcés de manière à améliorer l'accès de toute la population à des aliments sains, nutritifs et sans risque pour la santé.

Priorité Haïti

20. Ainsi que l'ont établi les deux dernières Conférences régionales, tenues au Panama en 2010 et en Argentine en 2012, Haïti est un pays prioritaire pour la FAO. Plutôt que d'être axés sur les mesures d'urgence, les travaux de la FAO privilégient désormais les activités de développement, dont la pierre angulaire continue d'être le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'éventail d'activités s'est élargi et comprend maintenant un appui à la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux politiques publiques, parallèlement au renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés, avec une amélioration structurelle des secteurs laitier et semencier, ainsi que la gestion participative et intégrée des bassins versants. Ce processus se poursuivra dans le cadre de la nouvelle Initiative régionale de réduction des risques et de gestion des crises dans les pays des Caraïbes sujets à des catastrophes pendant l'exercice 2014-2015, qui cherche à réduire l'impact des catastrophes naturelles sur l'agriculture familiale et les populations les plus vulnérables pour faire progresser la lutte contre la faim et la sous-alimentation, et contribuer à faire reculer la pauvreté rurale. Par ailleurs, le Gouvernement a sollicité l'aide de la FAO pour son Plan de relèvement de l'agriculture, si bien qu'en novembre 2013, une réunion technique régionale a été organisée au Panama à cet effet, réunion qui a jeté les bases d'une coordination solide de l'aide apportée à Haïti par les pays de la région.

II. Principales réalisations transversales de l'exercice biennal 2012-2013

Réalizations en matière de coopération Sud-Sud et mobilisation de ressources

21. Pendant l'exercice biennal 2012-2013, la région a vu se renforcer les activités de coopération Sud-Sud triangulaire, qui ont favorisé davantage d'échanges d'expériences, de connaissances et de processus entre les pays sur des thèmes liés à la lutte contre la faim, la participation de la société civile et l'agriculture familiale, ainsi qu'à la possibilité de disposer de ressources financières pour mettre en œuvre des programmes d'appui technique dans différents pays. Ainsi, l'adhésion de plusieurs pays à la promotion de l'IALCSH a-t-elle revêtu une importance particulière. Le bilan de la coopération Sud-Sud triangulaire encouragée par la FAO au cours de l'exercice 2012-2013, conformément à son mandat et à chaque fois en réponse à une demande des pays, a permis de mettre en œuvre au moins 8 projets de nature régionale et plus de quatre initiatives de renforcement des capacités sur différentes thématiques dans 12 pays, initiatives qui ont compté avec la collaboration d'au moins quatre partenaires coopérants. Pour illustrer le compromis adopté par plusieurs pays pendant la trente-deuxième Conférence régionale de la FAO, des accords ont été formalisés au cours de l'exercice 2012-2013 à l'appui de la coopération Sud-Sud triangulaire avec le Brésil, le Chili et la République bolivarienne du Venezuela, de manière à ce que ces pays puissent apporter d'importantes contributions pendant le prochain exercice.

22. Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, le Brésil s'est positionné en tant que principal partenaire de coopération Sud-Sud triangulaire de la FAO dans la région, par le biais de différentes modalités de participation des institutions brésiliennes, dans lesquelles prédomine la mise en œuvre de projets de nature régionale. Cuba, les États-Unis du Mexique et le Chili ont également apporté une contribution sous forme de coopération technique pendant l'exercice 2012-2013, à l'appui d'activités de renforcement des capacités menées dans différents pays de la région. Six processus de gestion des nouvelles initiatives de coopération Sud-Sud triangulaire ont été lancés pendant l'exercice biennal 2012-2013 pour des programmes et projets qui, conformément au nouveau cadre stratégique de la

FAO, permettront de poursuivre les efforts déployés en matière de lutte contre la faim dans différents pays de la région. La République bolivarienne du Venezuela, les États-Unis du Mexique et le Chili s'avèrent être d'importants partenaires en la matière.

Réalisations en matière de conceptualisation de la souveraineté alimentaire

23. La trente-deuxième Conférence a proposé que la FAO organise un grand débat dynamique avec la participation de la société civile et des universités pour analyser le concept de souveraineté alimentaire, dont la signification n'a pas été arrêtée par les États Membres de la FAO et le système des Nations Unies. Le bureau régional de la FAO a élaboré un document à cet effet, avec des informations et une analyse de l'évolution des débats conceptuels sur la sécurité et la souveraineté alimentaires de la région. Ce document fondateur a été mis à la disposition de différentes instances et tribunes de débat avec la participation du secteur universitaire et de la recherche et de la société civile, contribuant ainsi à l'élargissement et à la dynamisation des échanges sur le concept de souveraineté alimentaire. En outre, la FAO dispose aujourd'hui d'un canal ouvert aux échanges d'opinions en la matière, par l'entremise de l'adresse électronique suivante: RLC-Seguridad-Soberania-Alimentaria@fao.org

Réalisations intéressant la décentralisation de la FAO

24. Pendant l'exercice biennal 2012-2013, en réponse à une demande de la trente-deuxième Conférence régionale, un réseau d'appui aux représentants de la FAO a été mis en place dans les différents pays. Parmi les réalisations effectuées, on relèvera: le renforcement du réseau de représentants; la mise en place et le maintien d'un réseau de communicants qui ont assuré la visibilité des travaux de la FAO dans les médias les plus importants des pays de la région; la mise en place et le maintien d'un réseau de spécialistes en informatique qui ont veillé au bon fonctionnement opérationnel de la FAO pendant sa période de transition vers une organisation mondiale avec des systèmes intégrés de gestion budgétaire et administrative; la concertation et l'approbation des cadres de programmation par pays conformes aux objectifs stratégiques de la FAO et aux priorités des gouvernements; l'intégration du Programme d'intervention d'urgence au Programme de terrain; et l'élaboration d'une évaluation de la décentralisation de la FAO dans la région, avec des recommandations fondées sur la visite de certains pays et l'échange d'informations avec les équipes de l'Organisation au niveau régional.

Réalisations intéressant les cadres de programmation par pays

25. L'exercice 2012-2013 a vu se dérouler les travaux de formulation des cadres de programmation par pays, compris en tant que documents évolutifs de travail commun avec les différents gouvernements et pays de la région. Des critères précis ont été établis, avec une approche axée sur les cinq nouveaux objectifs stratégiques, alignés sur les priorités de chaque pays, où à l'issue de l'exercice biennal, 32 des 33 pays de la région disposaient de cadres de programmation par pays, dont 31 bénéficiaient déjà d'un certain niveau d'approbation du gouvernement, de la FAO ou des deux; un seul d'entre eux, au Honduras, se trouvait encore en cours d'élaboration. En outre, fin 2013, le premier suivi de leur mise en œuvre a été mis en place.

Réalisations intéressant l'égalité des sexes, les jeunes ruraux et les populations autochtones

26. En ce qui concerne l'égalité entre les sexes, il a été possible de produire des données empiriques sur la situation de différents groupes de femmes de la région comme les travailleuses temporaires en milieu agricole, les productrices agricoles, les membres de la famille non rémunérés dans le domaine agricole, les employées menant des activités non agricoles et les maîtresses de maison, données recueillies conjointement avec la CEPALC et l'OIT qui ont donné lieu à un échange d'expériences entre différents acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, et débouché sur l'élaboration du rapport conjoint de l'ONU-Femmes, du PNUD, de la CEPALC et de l'OIT sur l'emploi décent et l'égalité entre les sexes, qui fait état de la situation des travailleuses agricoles et rurales, mais également sur la mise en œuvre de la Politique en matière de parité hommes-femmes de la FAO, promulguée par le Directeur général le 8 mars 2012, qui oriente les efforts déployés par l'Organisation pour assurer l'égalité entre les sexes dans toutes ses activités et formule le but et les objectifs de la FAO en la matière; il a également été possible d'élaborer un programme commun avec les pays de la

région concernant les politiques publiques en faveur des femmes rurales, avec l'accent mis sur l'autonomie économique, l'égalité des droits et la lutte contre la faim.

27. En ce qui concerne les jeunes ruraux, la région a vu la mise en œuvre du Programme de formation de dirigeants, auquel ont participé 148 jeunes sur un total de 284 participants de dix pays (Argentine, Bolivie, Colombie, Cuba, Chili, Équateur, Paraguay, République dominicaine, Pérou et Uruguay); dans le cadre de la réunion spécialisée sur l'agriculture familiale organisée en 2012 en Argentine, 47 jeunes dirigeants ruraux des 5 pays participants (Argentine, Brésil, Chili, Équateur, Paraguay et Uruguay) ont vu leurs capacités renforcées, et à l'occasion de la réunion spécialisée sur l'agriculture familiale organisée au Brésil en 2013, 43 jeunes dirigeants des cinq mêmes pays ont vu leurs capacités renforcées; il leur a été possible de s'adapter et de participer au Groupe technique interinstitutions des Nations Unies sur la jeunesse, dont la portée est régionale et qui a servi de cadre à l'élaboration d'un Plan d'action conjoint.

28. Pour ce qui a trait aux populations autochtones, une initiative autochtone régionale a été lancée suite à des échanges entre la FAO et les populations autochtones en vue de la création d'un programme commun; un mécanisme de suivi a été mis en place avec la participation de membres de l'Instance permanente des Nations Unies qui représente la région et les organisations autochtones régionales; des connaissances ont été mises en place pour renforcer les systèmes alimentaires des peuples autochtones, avec la participation de chercheurs locaux, universitaires et autochtones, dans cinq écorégions clés: l'Amérique centrale (Nicaragua), l'Amazone (Pérou), les Andes (Pérou) le Chaco (Bolivie, Paraguay et Argentine) et la côte insulaire (Chili). La FAO a été nommée pour présider le Groupe d'appui régional interinstitutions des Nations Unies pour l'exercice biennal 2013-2014, avec un mandat spécial pour coordonner l'appui des organismes qui participent à la Conférence mondiale des peuples autochtones (New York, septembre 2014) et à ses travaux préparatoires. Au niveau national, un projet de portée régionale est actuellement mené à bien pour inclure une approche différentielle ethnique dans les politiques publiques relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Paraguay, en Colombie et au Guatemala, qui établira un rapport régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population autochtone afin d'élaborer des politiques publiques fondées sur une approche participative des droits humains.

Réalizations du projet pilote de l'Objectif stratégique 1 et du Plan d'action Défi Faim Zéro d'Antigua-et-Barbuda

29. Dans le cas de l'Amérique latine et des Caraïbes, l'Initiative régionale pilote de l'Objectif stratégique 1 a été lancée, et sa période de mise en œuvre effective a duré neuf mois, d'avril à décembre 2013.

30. Parmi ses principales réalisations, on relèvera:

- Le renforcement de l'engagement politique envers les cadres normatifs et juridiques fondés sur le droit à l'alimentation, avec des activités à ce effet menées avec le Parlement latino-américain et les fronts parlementaires contre la faim, notamment dans les Caraïbes en partenariat avec l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS) et dans des pays comme l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay, la Bolivie, le Pérou, l'Équateur, le Costa Rica, le Guatemala, le Mexique et la République dominicaine.
- L'intégration du programme de l'OS 1 au sein de différents organismes et instances d'intégration régionale, avec l'accent mis sur les travaux menés avec la CELAC et le groupe de travail GT 2025 de l'IALCSH, y compris la coopération avec la société civile et le milieu parlementaire; ainsi que l'appui apporté à la préparation de la Conférence régionale FAO 2014 en tant qu'espace clé en la matière.
- L'élaboration et l'adaptation de deux nouveaux outils d'appui aux pays pour renforcer leurs capacités de prise de décisions fondées sur des éléments probants en matière de lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, à savoir la Plateforme de politiques et indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le Profil de capacités en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui pourront être utilisés au niveau régional et national à compter de l'exercice 2014-2015.

- Le développement de trois expériences nationales dans certains pays (Équateur, Nicaragua et Antigua-et-Barbuda), qui ont permis de recueillir et de partager des enseignements sur les stratégies d'intervention de la FAO dans les pays pour renforcer l'efficacité de ses activités d'appui aux gouvernements et aux acteurs nationaux en matière de lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition; l'identification et l'application systématique des enseignements retirés pour les travaux de la FAO définis dans le cadre des nouveaux Objectifs stratégiques, tant en matière de développement et de stratégies d'intervention au niveau régional et national qu'en matière de gestion de l'organisation interne et de l'utilisation des instruments institutionnels liés au Programme ordinaire et au Programme de terrain, ce qui a permis de formuler une nouvelle Initiative régionale qui assurera la continuité et la visibilité des travaux réalisés dans le cadre de l'Initiative pilote OS 1; dénommée «Appui à l'IALSCH (poursuite du Pilote OE1)» cette initiative régionale bénéficie de la participation d'un total de 11 pays.

31. Pour ce qui concerne le Défi Faim Zéro d'Antigua-et-Barbuda, formulé fin 2012 par le biais d'un accord entre le gouvernement de ce pays, la FAO et l'IICA pour une période initiale de deux ans (2013-2014), sa principale réalisation a été de renforcer l'engagement politique, les mécanismes de gouvernance et les capacités institutionnelles en se fondant sur un plan intégré de mesures intersectorielles axé sur cinq composantes en faveur de la mobilisation de différents secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que d'autres agences de coopération, dans le but de lutter contre la faim et la pauvreté dans le pays, ce qui s'est traduit par une amélioration des politiques et programmes publics, notamment le Programme national d'alimentation scolaire et le Programme de potagers familiaux, et a permis une plus grande sensibilisation du public à l'approche des droits et des principes de gouvernance. Les premiers résultats du Défi Faim Zéro feront l'objet d'une évaluation fin 2014.

Investissements dans des projets de la FAO (Programme de terrain)

32. Conformément au mandat de la Conférence régionale et du Cadre stratégique de l'Organisation, au cours de l'exercice 2012-2013, la FAO a géré une moyenne annuelle de 448 projets en cours de mise en œuvre dans la région, administrant pendant cette période un montant de 170,5 millions d'USD dont 76,1 pour cent étaient destinés à l'appui technique (soit 129,8 millions d'USD) et 23,9 pour cent à l'appui en cas de situation d'urgence dans les pays (40,7 millions d'USD).

33. Pour ce qui a trait aux investissements dans des projets pour chacune des quatre priorités régionales établies par la Conférence régionale, la répartition était de 32,7 pour cent pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (55,8 millions d'USD); 35,6 pour cent pour l'agriculture familiale et le développement rural (60,8 millions d'USD); 29,2 pour cent pour le changement climatique et le développement durable de l'environnement (49,8 millions d'USD); et 2,4 pour cent pour la santé des animaux et des plantes et la sécurité sanitaire des aliments (4,1 millions d'USD). A l'heure d'affecter les ressources investies dans des projets en faveur de la réalisation des cinq nouveaux objectifs stratégiques, la répartition a été la suivante: 25,7 pour cent pour l'OS 1 (43,8 millions d'USD); 41,5 pour cent à l'OS 2 (70,7 millions d'USD); 14,4 pour cent à l'OS 3 (24,6 millions d'USD); 12,8 pour cent à l'OS 4 (21,8 millions d'USD); et 5,6 pour cent à l'OS 5 (9,6 millions d'USD).

34. Les ressources disponibles pour des projets au début de l'exercice biennal ont été les plus élevées affectées à la région à ce jour, se montant à 181,1 millions d'USD; cette somme s'est nettement réduite pendant la période examinée, étant donné qu'à la fin de l'exercice, elle ne se montait plus qu'à 122,8 millions. Par conséquent, il convient clairement de renforcer la mobilisation de ressources en lançant de nouveaux projets à l'horizon de l'exercice biennal 2014-2015.

35. Les investissements dans des projets pour l'exercice 2012-2013 ont été financés par des sources extrabudgétaires à hauteur de 88,5 pour cent (soit 150,9 millions d'USD), et par le Programme de coopération technique de la FAO (PCT) à hauteur de 11,5 pour cent (soit 19,6 millions d'USD). Quant au financement provenant de sources extrabudgétaires pour les investissements dans des projets de la région, la répartition pour l'exercice 2012-2013 a été la suivante:

- Projets du Programme de coopération entre gouvernements (Government Cooperative Programme - GCP), avec une participation à hauteur de 32,7 pour cent du total des investissements de l'exercice (55,7 millions d'USD).
- Projets du Fonds fiduciaire unilatéral (Unilateral Trust Fund - UTF), avec 22,7 pour cent des investissements de l'exercice (38,7 millions d'USD).
- Projets financés avec des fonds humanitaires attribués par des pays donateurs pour répondre à des situations d'urgence dans les pays (Projets OSRO), avec 20,1 pour cent (34,2 millions d'USD).
- Projets financés par d'autres organismes des Nations Unies, comme par exemple le Programme commun des Nations Unies, avec 12,2 pour cent des investissements (soit 20,9 millions d'USD).

36. Sur les 170,5 millions d'USD investis dans des projets régionaux au cours de l'exercice biennal, 150,9 millions d'USD (soit 88,5 pour cent) correspondaient à des fonds provenant de contributions volontaires ou de fonds extrabudgétaires, où 47,2 pour cent des ressources proviennent de trois partenaires donateurs, à savoir l'Espagne, le Brésil et l'Union européenne, à 22,7, 12,8 et 11,8 pour cent respectivement. Ils sont suivis, par ordre d'importance, par un groupe de pays associés avec 24,9 pour cent, à savoir le Mexique (9,1 pour cent), le Canada (6,4 pour cent), la Belgique (4,9 pour cent) et la Colombie (4,5 pour cent). On trouve également les fonds des programmes et organismes des Nations Unies, à hauteur de 8,8 pour cent. La répartition des partenaires donateurs, par ordre d'importance, est la suivante:

Donante	Total USD
España	34.126.225
Brasil	19.257.711
Unión Europea	17.767.430
México	13.747.615
UN Org.	13.281.601
Canadá	9.674.230
Bélgica	7.343.638
Colombia	6.820.186
Italia	5.028.923
El Salvador	4.662.449
GEF	4.309.864
Argentina	3.305.488
Haiti Reconstruction Fund	2.013.274
Holanda	1.969.938
Honduras	1.885.014